

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 26 MAI 2009

L'an deux mil NEUF, le VINGT SIX MAI à 21 heures.

Le conseil municipal de la Commune de Dolmayrac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe BERTRAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/05/2009.

En exercice : 15 – **Présents** : 14– **Pouvoir** : 1 - **Votants** : 15

Etaient Présents :

MM Philippe BERTRAND, Vincent LEGO, Mme. Martine ROBA, MM. Bernard RABIN, Michel VAN BOSSTRAETEN, Thierry LAPICOREE, Mme. Delphine OLLIVON, Mr Thierry BUTIN, Mme. Nathalie MORALES, MM. Jean-Pierre MAYER, Serge DOMENGET, Mme Laure CANTIN, Mme Laure MALGAUD. Mr. Alain AUDEVAL.

Absent excusé : Mr. Gilles GROSJEAN, (donne pouvoir à Mr Serge. DOMENGET).

Pouvoir : Mr DOMENGET.

Secrétaire de séance : Madame Laure CANTIN.

ORDRE DU JOUR :

- Adhésion au C.A.U.E 47.
- CCV – Transfert de la compétence de la délivrance des actes d'urbanisme.
- Délibération pour l'instruction par la CCV des autorisations d'urbanisme.
- Plan « écoles numériques rurales ».
- Tableau des permanences aux Elections Européennes.
- Affaires Diverses.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Remarques :

de Mr. DOMENGET :

Page 3 du compte rendu.

Désaccord de Mr GROSJEAN, argument non précisé pour non vote du budget compte tenu de la hausse des impôts.

Page 1 du compte rendu.

Mme ROBA est citée pour l'association des chats mais Mr GROSJEAN n'est pas cité pour subvention en cours d'année.

Proposition :

De Mme ROBA :

De relire à la fin de chaque séance du Conseil Municipal le compte rendu du jour.

**Approbation du compte rendu du 31 mars
par 15 voix POUR**

ADHESION AU C.A.U.E. 47 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot et Garonne).

**LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE à l'unanimité**

* D'adhérer au C.A.U.E de Lot et Garonne au titre de l'exercice 2009, pour un montant de annuel de 80€.

**CCV - TRANSFERT DE LA COMPETENCE RELATIVE A LA DELIVRANCE
DES ACTES D'URBANISME.**

et

**DELIBERATION POUR L'INSTRUCTION PAR LA CCV DES
AUTORISATION D'URBANISME.**

Mme ROBA explique l'avantage de ce transfert en particulier sur la connaissance de la commune, à partir du 1^{er} septembre 2009.

Pas de coût supplémentaire pour la commune.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE : par 15 VOIX POUR**

* Le transfert et l'instruction.

PLAN « ECOLES NUMERIQUES RURALES ».

* 12 ordinateurs portables, plus tableau numérique, plus ordinateur pour les maîtresses, plus imprimante, plus rétroprojecteur.

* 45 communes équipées pour le Lot et Garonne :

Coût de base : 14 455€ TTC soit :

9 000 € de subvention,

1 000€ de logiciels,

4 455€ pour la commune.

- Attribué aux communes de moins de 2000 habitants.

•

Remarques :

de Mr. VAN BOSSTRAETEN :

- Ecran 15 " plutôt que 10".

- Les maîtresses préfèrent en avoir plus avec des écrans plus petits.

de Mr. DOMENGET :

L'Education Nationale propose une formation des logiciels aux maîtresses, (9 heures de formation par l'entreprise qui fournit le matériel (3 heures tableau - 6 heures ordinateur).

Mr BERTRAND et Mr. AUDEVAL ont assistés à la présentation du matériel.

3 devis sont proposés :

YELLOZ : 2 écrans pour les 2 classes, pas de négociations possibles.

PSI : négociation d'un 2^{ème} tableau, chargement des ordinateurs par valise/
13 279€ HT : 2 tableaux, 2 ordinateurs 15" et classe mobile, plus 2 rétroprojecteurs, plus 1 ordinateur 15" soit : 15 881.68€ TTC

SAV : 3 ans sur ordinateur,

NOVENSI : 5 ans sur tableau.

Tableau : 1m95 en diagonal (78 ») avec stylet.

Prévu pour 1^{er} trimestre année scolaire 2009/2010.

Faux frais : Internet pro (10€ de plus), plus Téléphone ou wimax.

Mr DOMENGET :

Qui propose de faire estimer les devis par un professionnel (ex : Mr. GROSJEAN).

Mr VANBOSSTRAETEN :

Qui trouve le coût de l'impression à 0.014€, très cher.

Mme ROBA :

Qui propose de faire confiance aux entreprises.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE par 15 VOIX POUR**

* Le plan « école numériques rurales »

* Pour l'entreprise P.S.I.

<p>TABLEAU DE PERMANENCES AUX ELECTIONS EUROPEENNES DU 7 Juin 2009.</p>
--

TITULAIRES

De

8H A 12H

Mr. Bernard RABIN

Mr. Alain AUDE VAL

Mr. Jean Pierre MAYER

Mr. Thierry BUTIN

de 12H A 15H

Mme. Martine ROBA

Mr. Michel VAN BOSSTRAETEN

Mr. Serge DOMENGET

Mr. Philippe BERTRAND

de 15HA 18H

Mme. Nathalie MORALES

Mme. Delphine OLLIVON

Mr. Vincent LEGO

Mr. Gilles GROSJEAN

AFFAIRES DIVERSES

1° - Distribution du courrier de l'Association de défense des contribuables villeneuvois concernant la ligne ferroviaire Villeneuve s/lot/Penne d'Agenais.

2° - Remerciements pour la gerbe au décès de Mr. BUTIN.

3° - Création d'un site internet sur la Commune, proposée par la commission communication, aucun frais pour cette création.

VOTE pour la création : 11 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

4° - Mme MALGAUD informe qu'il n'y a pas de décision pour le court métrage pour le « cinéma au clair de lune »

5° - Mr AUDEVAL demande si l'arrosage intégré marche, Mme ROBA indique que ça marche après plusieurs réglages.

Séance levée à 22 heures 30.